

Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

•••• La commune

Vues aériennes



La mairie vous informe

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h fermé
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97
Fax : 05 34 27 28 96
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

ACCUEIL URBANISME :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

Sommaire :

Éditorial.....	3
Séances CM.....	4
La mairie vous informe.....	4
Les Associations.....	8

ETAT CIVIL

NAISSANCE



Aimy AMPHLETT le 26 septembre 2017

Bienvenue !

N.B. : Cette liste n'est peut-être pas exhaustive car les mairies du lieu de naissance ne nous adressent pas systématiquement les avis correspondants.

MARIAGE

Cédric MARCHADIER et Delphine DELAHAYE
le 12 août 2017

Tous nos vœux de bonheur !

DÉCÈS

Jacques BOU le 13 décembre 2017

Sincères condoléances.

La commune de SAINT RUSTICE
et ses habitants rendent hommage à
Monsieur Jacques BOU
Maire de la commune de 1977 à 1992.



ANNIVERSAIRE



Madame Benita RIOS doyenne de la commune
a eu 102 ans le 11 décembre 2017
Félicitations !



Directeur de publication : Edmond AUSSEL
Responsable de rédaction : Régine PLANTE
Commission Communication et Relations avec les Associations
Imprimé sur du papier PEFC
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67



Chers Concitoyens,

En ce début d'année 2018, je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom nos meilleurs vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel pour vous et vos proches.

Vœux de santé, certes, mais aussi vœux de solidarité et petit bonheur au quotidien dans un monde aujourd'hui exigeant où l'on veut toujours plus et où la contestation est devenue quasi systématique.

La solidarité et le partage se traduisent par des gestes simples comme prendre des nouvelles de ses voisins, garder un œil attentif sur nos anciens et ceux qui sont en difficulté, toutes ces choses qui peuvent rompre l'isolement.

Tous mes vœux s'adressent également à tout le personnel municipal et intercommunal, aux élus, à tous les intervenants et prestataires car, je sais que vous avez toujours à cœur d'accomplir vos différentes tâches avec efficacité et au service de nos concitoyens.

Un mot au sujet des travaux du futur bâtiment scolaire. Les travaux de la première tranche viennent juste de commencer et sauf retard imprévisible à ce jour, la mise en service est prévue pour septembre 2018. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail du montant de l'opération, lot par lot, pour la première tranche.

Autre information importante du Conseil Départemental, La Montée en Débit DSL. Cette solution consiste à remplacer une partie du fil de cuivre par de la fibre optique ce qui permettra d'améliorer le débit à hauteur de 30 Mb/s.

Sur le territoire intercommunal, 2 sites seront mis en service courant 2018 : SAINT-RUSTICE et VACQUIERS.

Que cette nouvelle année soit belle et heureuse et qu'elle vous préserve des tourments et difficultés de la vie.

Je ne peux terminer ce mot du Maire sans avoir une pensée pour M. Jacques BOU, décédé le 13 décembre 2017 et Maire de notre commune de 1977 à 1992. Je renouvelle à sa famille le témoignage de toute ma sympathie.

Cordialement,

Le Maire
Edmond AUSSEL

Séance du conseil municipal

Délibérations 2^{ème} semestre 2017

Sommaire des délibérations séance du 31.08.2017

- 1) Tarif cantine adultes année scolaire 2017-2018
N° 2017-017
- 2) Fixation tarif accueil de loisirs du mercredi matin
N° 2017-018
- 3) Régularisation servitude école- Achat des terrains GELIS et GAILLARDOU- N° 2017-019
- 4) D.M N°1- Virement de crédits pour acquisition de terrains pour voirie (emprise de la servitude de l'école propriétés GELIS et GAILLARDOU) - N° 2017-020
- 5) Convention de partenariat collèges numériques et innovation pédagogique- N° 2017-021

Sommaire des délibérations séance du 21.11.2017

- 1) Approbation de l'avenant n°3 de la convention de répartition de la CET de la société MGM- N° 2017-022

- 2) Approbation des statuts de la CCF-Ajout d'une compétence optionnelle - N° 2017-023
- 3) DM N° 2-Virement de crédits pour paiement du capital des emprunts de l'extension de l'école- N° 2017-024
- 4) D.M N° 3- Virement de crédits pour paiement des intérêts des emprunts de l'extension de l'école - N° 2017-025
- 5) D.M N° 4- Virement de crédits pour paiement clé de signature électronique- N° 2017-026
- 6) D.M N° 5- Virement de crédits pour paiement du FPIC - N° 2017-027
- 7) Cession d'un patus communal jouxtant les propriétés ZANDERIGO et GATIEN- N°2017-028
- 8) Approbation de l'extension du territoire et des modifications statutaires du SIAH du PAR de Villemur- N°2017-029
- 9) Motion concernant la compétence GEMAPI et ses effets- N° 2017-030

Travaux et achats

Les travaux à l'école (1^{ère} tranche) :

Tableau récapitulatif des entreprises retenues :

Lots	Attributaires	Prix €ht
1 : VRD	SACCON	59811,02
2 : Gros œuvre	MONTOUX	65224,05
3 : Charpente	SOREBA	27310,80
4 : Isolation façades	GEO	21835,38
5 : Menuiseries extérieures	APF	28918,00
6 : Plâtrerie - Faux plafonds	MASSOUTIER	16227,06
7 : Menuiseries intérieures	GEMIN	6393,60
8 : Revêtements de sols	LACAZE	16369,75
9 : Peinture	ROUDIE	4312,70
10 : Chauffage/Plomberie/VMC	SYSTHERMIC	29848,35
11 : Électricité	L2E	26196,92
	TOTAL	302447,63

Soit un écart de - 9.25 % par rapport à l'estimation de la maîtrise d'œuvre.

Achats :

- Un appareil de chauffage supplémentaire a été installé dans l'algéco dortoir.
- Dotation de 12 tablettes numériques plus un ordinateur maître pour la classe primaire, dans le cadre de l'opération nationale d'équipement numérique des collèges et écoles rurales, pour un montant de 6944,40 € subventionnée à hauteur de 3202 €.

Études :

Côte de Marignan, à hauteur du stade, une étude est en cours pour l'extension du réseau d'assainissement collectif en partenariat avec le SIEEURG*. Cette opération nécessitera d'abord la modification du schéma communal d'assainissement collectif, cette démarche sera engagée courant 2018 par le syndicat.

*SIEEURG : Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux Usées de la Région de Grisolles.

carte grise



Depuis le 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation (ancienne carte grise) doivent être effectuées sur internet (et non en Préfecture comme avant).

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Pour y accéder, vous devez disposer d'un compte qu'il est possible de créer avant de débuter votre démarche (ou utiliser le dispositif de connexion France Connect qui permet une authentification rapide via vos identifiants impôts, Ameli ou la Poste).

Ce compte vous permet de suivre le traitement de votre demande de carte grise.

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à votre disposition par le Ministère de l'Intérieur, dans votre Préfecture. Des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil. Ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.

Permis de conduire

Les demandes de permis de conduire doivent dorénavant être effectuées sur internet.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Les cas éligibles pour une demande de permis de conduire sont notamment : inscription à l'examen, réussite à l'examen, perte ou vol du permis, détérioration du permis, changement d'état civil ...

Vous aurez besoin d'une photo d'identité et des pièces justificatives au format numérique (pdf, jpg...) ainsi que votre adresse électronique ou votre numéro de téléphone mobile.

Il est nécessaire de créer votre espace ANTS avant de remplir le formulaire en ligne.

Vous pouvez vous faire aider dans votre démarche d'inscription au permis de conduire ou de demande de titre par une école de conduite.



Pacs

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence commune.

L'officier d'état civil enregistre la convention de PACS et procède à sa modification et à sa dissolution.

Les Pacs seront enregistrés sur rendez-vous aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Cette formalité peut également être effectuée chez un notaire.


Pour les Pacs conclus avant le 1er Novembre 2017 auprès du tribunal de Toulouse, le suivi des dossiers est assuré par la mairie de Toulouse.



Réglementation :

ZÉRO PHYTO DANS NOS COMMUNES *qu'es-aco ?*


UN PRODUIT PHYTO, C'EST CHIMIQUE, C'EST CONÇU POUR CONTRÔLER FLORE ET FAUNE NATURELLES
LES HERBES FOLLES ET LES CHAMPIGNONS, LES INSECTES, ESCARGOTS, LIMACES... 


 les produits phyto BIOCIDES visent à détruire ou repousser les nuisibles.

les produits PHYTO-PHARMACEUTIQUES visent à contrôler croissance et prolifération des végétaux.

MAIS UN PRODUIT PHYTO, C'EST AUSSI TOXIQUE POUR NOUS

LES PRODUITS PHYTO ÉPANDUS DANS LES ESPACES PUBLICS ET LES JARDINS NOUS CONTAMINENT

 à travers l'air que l'on respire, les végétaux que l'on touche, les légumes et les fruits que l'on mange. Par ruissellement des eaux et infiltration dans le sol, on les retrouve aussi dans l'eau que nous buvons.

 **1 SEULE GOUTTE DE PESTICIDE** suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau : 9 cours d'eau sur 10 sont pollués.

90 % des produits phyto épanchés se perdent dans l'environnement

FACE À CE CONSTAT, L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS AGISSENT

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE INTERDIT L'USAGE DE PRODUITS PHYTO

EN 2017

EN 2019

dans les espaces publics gérés par les collectivités

dans les jardins des particuliers

MAIS ALORS, COMMENT FAIT-ON ?

CETTE LOI OUVRE LA VOIE À DE NOUVELLES PRATIQUES...

 APPRENONS ENSEMBLE À ACCEPTER LA NATURE EN VILLE ET À RESPECTER L'ENVIRONNEMENT JUSQUE DANS NOS JARDINS. La Communauté de communes du Frontonnais et les équipes municipales travaillent chaque jour à l'entretien des espaces publics.

ELLES ONT ANTICIPÉ LA LOI DE TRANSITION VERTE

Les agents ont tous obtenu leur **CERTIPHYTO**, un certificat qui atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité, et en réduire l'usage.

Les équipes désherbent les espaces communs en respectant l'environnement, la faune et la santé de chacun.

Arbre de Noël :

Noël de enfants :

Tous les enfants de l'école, les enseignants, le personnel et certains élus étaient présents à cette manifestation organisée au foyer rural le 22 décembre 2017.

Ils furent tous accueillis par Monsieur le Maire avec un mot de bienvenue, dans une salle magnifiquement décorée où brillait un immense sapin.

Les enfants ont trouvé à leur place un petit sac rempli de bonbons.

Un petit déjeuner copieux leur a été offert : jus d'orange, chocolat chaud, mini-viennoiseries.

Les enfants nous ont remerciés à leur façon par de jolis chants de Noël très applaudis et toujours très bien choisis par les enseignants.

Avant que le Père Noël ne fasse son entrée, un conte de Noël leur a été projeté sur écran : « La souris du père Noël ».

Enfin, le Père Noël est arrivé très chargé de cadeaux en entendant chanter : « Petit Papa Noël »

Cette année, il a amené un char et un tricycle qui permettront à tous de se promener et de se distraire dans la cour de l'école.

Il a aussi choisi des livres avec des histoires toutes différentes afin d'éveiller la curiosité de nos enfants et leur faire découvrir des histoires toujours belles et merveilleuses.

Noël, c'est pour tous la fête des enfants, la fête en famille, c'est vivre ensemble des moments inattendus et inoubliables.



Noël pour les personnes âgées :

Comme chaque année, la municipalité a offert un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans de la commune.

Par ailleurs, Chloé jeune fille d'ascendance St Rusticienne a confectionné des biscuits pendant que les élèves de la classe primaire écrivaient de petits poèmes. Biscuits et poèmes ont été distribués gracieusement aux personnes âgées de notre village.

Ces dernières, très touchées, tiennent à les remercier du fond du cœur de cette belle initiative.



ART & PASSIONS

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 05 Octobre 2017 à la salle des associations de la mairie.

A l'ordre du jour : rapport financier, renouvellement du bureau, questions diverses et renouvellement des adhésions, suivi du loto gratuit et d'un délicieux gâteau, pétillant et vin blanc.

Le repas de Noël a eu lieu au Restaurant à Castelnau le Samedi 16 Décembre 2017, il a été l'occasion de se retrouver et de déguster un bon repas. Auparavant un apéritif a été offert par le club à la salle des associations de la mairie.

Une composition florale a été offerte aux dames et une bouteille de vin aux messieurs.

REPAS ART & PASSIONS



Une excellente après-midi pleine de souvenirs toujours dans la bonne humeur, la convivialité et la joie.

Les clubs de Castelnau et Saint Rustice auront le plaisir d'organiser le grand loto prévu à la salle du club de Castelnau. Le club continue les lotos tout au long de l'année tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Toutes les personnes qui veulent bien nous rejoindre seront cordialement accueillies.

Le repas de Noël terminera l'année. Nous nous retrouverons le jeudi 11 janvier 2018 pour un loto et la galette des Rois.

Bonne et Heureuse année à tous.



ACL

L'ACL comme à son accoutumée aime gâter nos chérubins qui ne furent pas en reste lors de la chasse aux œufs organisée en collaboration avec l'APE le week-end de Pâques au sein de l'école.

Puis nous vous avons donné rendez-vous le 2^{ème} week-end de juillet pour notre traditionnelle fête.

Le vendredi soir, petits et grands furent nombreux à se rassembler autour de grillades et sur la piste de danse. Un flash-mob ou démonstration (cours) de danse fut délivrée par Johanna, professeure de danse. Ce fut l'occasion de venir se « trémousser » dans la bonne humeur et la convivialité.

Le samedi, place aux tournois ! Comme d'habitude les terrains du stade accueillirent les pétanqueurs chevronnés mais également nos chères têtes blondes. En effet, une fois n'est pas coutume, les plus jeunes ont pu s'affronter dans la joie et la bonne humeur autour de jeux et autres courses ludiques tels que le jeu du béréty, le tir à la corde, la course à trois pieds ou encore la course à l'œuf. Leurs efforts furent récompensés par une remise de lots effectuée autour d'un goûter.

Sur les coups de 18h notre belle église fut mise à l'honneur par une messe célébrée spécialement pour l'occasion.

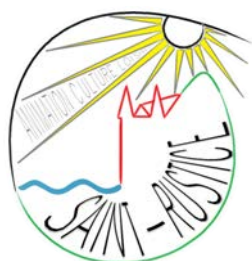
Nous nous retrouvâmes ensuite sur la place du village pour partager un repas animé sous le signe du swing. Les plus jeunes purent également se divertir autour de manège et autre pêche aux canards.

Puis sonna le premier coup afin de diriger la foule vers le stade pour assister au splendide feu d'artifice de William Antony. Les saint-rusticiens présents pour l'occasion ont eu une fois de plus des étoiles pleines les yeux.

Puis la soirée se termina sur la place du village au son du disco et autres danses animées par Jean-Michel le DJ.

Le dimanche matin, rendez-vous était donné au monument aux morts pour une commémoration accompagnée de l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais avant de nous diriger vers la place où le traditionnel apéritif fut offert par ACL. C'est ainsi que la fête se clôtura : au son du musette !

L'équipe de l'ACL souhaite ses meilleurs vœux à tous les saint-rusticiens et saint-rusticiennes pour cette nouvelle année et vous remercie pour ces bons moments partagés au cours de l'année passée. Nous vous donnons rendez-vous pour les prochains événements de 2018 !



Foyer rural de Saint Rustice

Saison 2017 – 2018

INFORMATION :

Dans le cadre des activités du foyer rural de Saint-Rustice, nous vous proposons tous les Lundi soirs (hors jours fériés) une séance de dessin et de peinture, dans la salle du foyer rural. Les horaires proposés pour la section « dessin » sont :

- le lundi de 18h00 à 20h00.

Nous vous invitons à nous retrouver.

En fonction du niveau et des envies de chacune et de chacun Denis mettra en place des aides et des exercices qui permettront à toutes et à tous de progresser.

Pour les nouveaux qui voudraient adhérer à notre association, nous serions heureux de vous accueillir. Alors n'hésitez pas, si vous le pouvez, rejoignez nous et proposez votre participation ou votre aide, même ponctuellement.

Contacts :

Denis CATOUILART : 06.69.08.39.67

Patrick DOULIEU : 06.76.05.32.59

Evelyne PETIT : 06.37.20.47.75

Cotisation : 25 euros (carte d'adhérent au foyer rural de Saint-Rustice). **ACTIVITES** :

Activités:

- **Activités Artistiques** :
Séance de dessin et de peinture ;
Le lundi de : 18h00 à 20h00
(hors jours fériés)

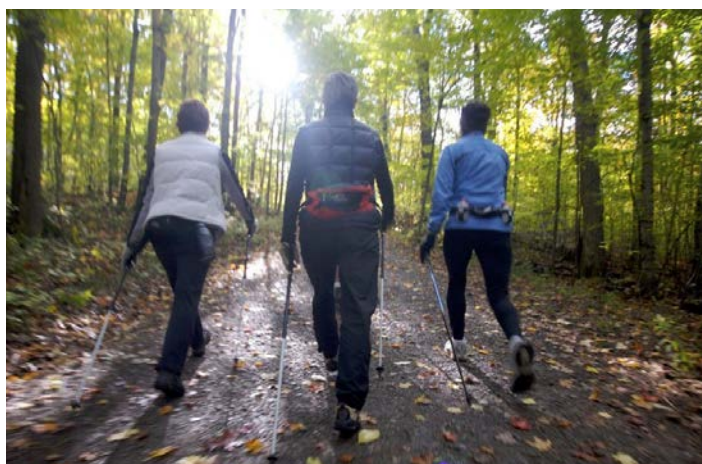
- **Soirée Discussion à Thèmes** :
Une fois par mois le jeudi soir !
Horaire : 20h30 à la salle du foyer.
Première date le : 11 janvier 2018

Thème :

- la Nature
- ...

- **Sorties Régionales** :
A la découverte d'un site et son histoire :
(à définir)
Une fois par trimestre ou tous les deux mois.

- **Marche nordique**
Randonnées dans les vignes et les bois du frontonnais;
le mardi à 14h15 et le dimanche à 9h30.
Durée : 1h30 à 2h30



Patrick DOULIEU
Le Président du Foyer Rural

Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Saint Rustice

Le Comité en deuil

Le Comité rend hommage à deux de ses membres les plus fidèles décédés au mois de juin 2017.



• **Pierre LABIT**, Saint Rusticien de toujours, décédé le 5 juin à l'âge de 81 ans après de longs mois de souffrances.

Outre ses nombreuses implications dans les activités du Comité, il en était le secrétaire et l'un des porte-drapeaux. Lors de ses obsèques, une foule nombreuse d'amis, de porte-drapeaux, d'anciens collègues de travail, d'adhérents de plusieurs associations dont Pierre faisait partie, a accompagné sa famille jusqu'au cimetière.



• **Albert DELPONT**, à la fois Pompignannais et Saint Rusticien, est décédé le 6 juin à l'âge de 78 ans après avoir lui aussi connu des moments difficiles. Pour sa conduite courageuse au cours de ses années de service en Algérie, Albert avait été décoré de la Médaille militaire ; celle-ci est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération. Ses obsèques se sont déroulées en l'église et au cimetière de Pompignan.

Assemblée Générale du 13 octobre

Au début de la séance les assistants respectent quelques instants de silence à la mémoire des deux camarades décédés. Le président rappelle les participations du Comité aux cérémonies traditionnelles, non seulement à St Rustice mais également dans plusieurs communes voisines

Après le compte-rendu financier par le trésorier, on procède au renouvellement du bureau reconduit dans la même composition sauf en ce qui concerne le secrétariat où Pierre LACOSTE remplace Pierre LABIT, Jacques MORETTIN devenant secrétaire-adjoint

Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918



La cérémonie a eu lieu le dimanche 12 novembre à 10h 30 en présence des autorités municipales locales, de Monsieur le Maire de Castelnau d'Estrètefonds, de l'adjudant OUVRY représentant la gendarmerie de Fronton et des St Rusticiens habituellement fidèles à cet anniver-

saire.

La Marseillaise a été chantée avec maîtrise par deux volontaires que nous félicitons : Charline PETIT élève du CM1 à l'école de St Rustice, accompagnée de Mme LECORRE.

Tout le monde a fait honneur à l'apéritif offert par Mr le Maire et ses adjoints.

Nouveau deuil au Comité



Alors que nous allions déposer cet article pour sa publication, nous apprenons le décès d'un troisième camarade du Comité, en la personne de Jacques BOU décédé le 13 décembre 2017 à l'âge de 82 ans.

Jacques a effectué deux ans de service militaire en Algérie et adhéré au Comité dès sa fondation en décembre 1985. Il en a été l'un des présidents d'honneur de 1985 à 1996.

En 2008, volontaire comme porte-drapeau de la guerre 1914/1918, il n'a pu assurer cette fonction très longtemps en raison de la dégradation de son état de santé

Tous les adhérents du Comité s'unissent pour présenter à sa famille leurs sincères condoléances.

Le Président
A. BERTRAND



*Edmond Aussel Maire de Saint-Rustice
et son Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne année*

 2018

